

RAPPORT DE SITUATION (SITREP) N°2

Pays : République de Côte d'Ivoire

Date du rapport : 24 mars 2026

Période couverte par le rapport : 17 au 23 mars 2026

Consultants en appui au pays :

- Narcisse AGBESSI (Logistique)
- Raymond KABORE (Stratégie/Opérations/SE)

Auteurs du rapport : Narcisse AGBESSI et Raymond KABORE

Tableau I : Résumé de la campagne

Population totale de la Cote d'Ivoire en 2027	34 090 660
Besoin total en MII	22 433 077
Population cible de la CDM 2027	32 146 742
Nombre de Districts Sanitaires (DS) du pays	113
Nombre de DS concernés par la CDM (MII disponibles)	103
Nombre estimé de ménages CDM : (population ciblée/taille moyenne de ménage 5,6)	6 182 066
Gap en MII	4 573 776
Partenaires de financement et MII	- Fonds mondial = 6 742 617 - Département Américain = 1 900 000 - Against Malaria Foundation = 8 591 684 - Etat de Côte d'Ivoire = 625 000
Nombre total de MII	17 859 301
Type de MII	Dual Active Ingrédient
Stratégies de la CDM	- Dénombrement-distribution porte à porte simultanée - Distribution communautaire dans 103 villages
Champ d'application de la digitalisation (éléments de la campagne à digitaliser)	- Micro planification dans les districts - Dénombrement et distribution des MILDA en porte à porte

	- Supervision du dénombrement et de la distribution - Monitoring de la campagne - Collecte et gestion des données logistiques - Vérification 5 % - Présentation et diffusion des données
Échelle de digitalisation	- Dans les 103 districts
Plate-forme de la digitalisation	- IASO Web et Mobile
Phases de mise en œuvre	- Phase 1 : 30 DS - Phase 2 : 73 DS
Dates prévues pour la microplanification	- Octobre et Novembre 2026
Dates prévues pour la distribution de MII	- Mars-avril-mai 2027

1. Contexte

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays, doit contribuer d'ici 2030 à l'atteinte du 3ème Objectif du Développement Durable (ODD) qui est : « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». Le pays s'est également inscrit dans l'appel d'Abuja sur l'accès universel aux interventions clés de lutte contre le paludisme. En lien avec la stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 qui est « un monde sans paludisme », le but, les objectifs, les orientations stratégiques et les interventions définies dans le Plan stratégique national pour l'élimination du paludisme (PSNEP) 2026-2030 s'inscrivent dans la vision *"une Côte d'Ivoire prospère sans paludisme à travers un accès universel et équitable aux interventions de lutte contre le paludisme"*.

En Côte d'Ivoire, le paludisme demeure un problème majeur de santé publique, de par sa fréquence élevée, sa gravité et ses conséquences socio-économiques importantes. En effet, le paludisme représente la première cause de morbidité avec 33% des motifs de consultation dans les formations sanitaires du pays. L'incidence du paludisme a évolué de façon irrégulière de 2019 jusqu'en 2022 aussi bien dans la population générale que chez les enfants de moins de 5 ans. De 230‰ en 2019, elle est passée à 173‰ en 2020 puis à 230‰ en 2021, ensuite à 266‰ en 2022 et enfin à 241,67‰ dans la population générale. Chez les enfants de moins de 5 ans, cette incidence a évolué dans le même sens passant de 597‰ en 2019 à 441‰ en 2020, puis à 494‰ en 2021, ensuite à 842‰ en 2022 et enfin 927‰ (Rapport PNLP 2024).

Les enfants âgés de moins de 5 ans et les femmes enceintes constituent les populations les plus vulnérables. Sur le plan socio-économique, le paludisme est responsable de 40% d'absentéisme en milieu scolaire et 42% en milieu professionnel, réduisant ainsi la capacité des ménages à contribuer à la productivité. Le paludisme entretient la pauvreté au sein des familles qui consacrent chaque année 25% de leurs revenus pour le traitement et la prévention.

Au titre de la prévention de cette maladie, plusieurs interventions sont mises en œuvre dont l'accès universel aux Moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA). En vue de renforcer la couverture et l'utilisation des MILDA par les communautés, le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) de Côte d'Ivoire organise, avec l'appui de ses partenaires qui sont entre autres le Fonds mondial, Against Malaria Foundation, une campagne nationale de distribution de MILDA en 2027.

Pour les besoins de la planification de cette campagne d'envergure nationale marquée par le contexte international de restriction de ressources financières, le PNLP a sollicité un appui technique international auprès de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP), afin d'élaborer les documents requis à l'étape de

macro-planification, en alignement avec les recommandations, et ceci pour les composantes "stratégie/opérations/S&E » et "Logistique".

2. Activités réalisées sur la période du 17 au 23 mars 2026

- L'organisation d'une séance de présentation en ligne des différentes approches de distribution des MILDA en CDM avec l'équipe du PNLP de Cote d'Ivoire ;
- La tenue d'une séance de travail avec le PNLP sur les approches de distribution des MII et présentation des canevas recommandés pour la rédaction des PAO des CDM
- Transposition du draft de PAO dans le canevas AMP ;
- Le voyage des consultants pour la Cote d'Ivoire ;
- La participation à l'animation de l'atelier de finalisation des documents de macroplanification ;
- La participation à l'appel hebdomadaire de l'AMP.

3. Défis majeurs

- L'adhésion des acteurs et des communautés aux stratégies et approches de distribution ;
- La maîtrise de la logistique du dernier Km ;
- La qualité des données démographiques de base ;
- L'efficacité du déploiement de la logistique des MILDA ;
- La maîtrise des stratégies de la campagne de la CDM ;
- Le respect du chronogramme de la CDM (livraison à temps des MILDA, déploiement des activités bien avant la saison des pluies) ;
- La gestion des rumeurs et des conflits communautaires liés à la quantité des MILDA et non-participation des 10 DS à la CDM.
- La gestion des rumeurs liés au conditionnement des MILDA (MILDA en vrac et MILDA en sachets individuel).

4. Planning de la semaine prochaine (du 24 au 30 mars 2026) :

- La participation à l'animation de l'atelier de finalisation des documents de macroplanification ;
- Le développement des macroplans de la CDM ;
- Participation aux préparatifs de l'évaluation des capacités de stockage et de recherche d'espace additionnel
- Participation au COJO comme conseiller technique à la sélection du partenaire logistique de la campagne nationale
- Le voyage retour des consultants dans leurs pays d'origine ;
- La participation à l'appel hebdomadaire de l'AMP.

